Vendredi 6 avril 1979 – No 1 067

BP 61, 75861 Paris cédex 18 CCP 30 226 72 D La Source 1,70 F

l'humanité rouge

Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

La section CFDT d'Usinor-Dunkerque suspendue

Un coup dur porté aux sidérurgistes

Voir en page 4 et 5

(Photo HR)

Paris le 23 : la section CFDT d'Usinor-Dunkerque. C'est entre autres pour avoir participé à cette manifestation qu'elle a été suspendue

Procès des manifestants du 23

Un lourd bilan

DES mois de prison pour simple présence à la manifestation du 23 mars à Paris ou pour jet de pierres contre les charges de CRS ; des mois de prison pour des militants anarchistes arrêtés *avant même que ne commence* la manifestation pour avoir muni leurs banderoles de manches trop solides au goût du pouvoir ; de la prison avec sursis, de la prison ferme aussi – jusqu'à un an – pour de tels motifs !

Ces verdicts portés sur ordre du pouvoir contre des personnes inculpées sont le dernier volet, en date, de l'opération montée par le gouvernement Giscard-Barre contre le droit de manifestation.

Dernier volet en date car pour les besoins de leurs plans, patronat et gouvernement s'apprêtent à asséner de nouveaux coups aux travailleurs.

Les instructions sont en cours contre des syndicalistes de la sidérurgie en Lorraine ; les violentes paroles de Barre mercredi, à propos du préavis de grève dans ce qu'on appelle service public, en annoncent d'autres.

Il s'agit là d'étouffer la lutte de la classe ouvrière : contre les licenciements dans la sidérurgie maintenant, contre ceux qui suivront avec les phases à venir du plan général des restructurations de l'économie que patronat et gouvernement comptent bien faire payer à l'ensemble des travailleurs.

Ces condamnations contre des manifestants du 23 sont un pas important dans l'attaque générale contre les travailleurs.

La responsabilité est lourde de ceux qui ont préféré tourner le fer contre les « auteurs des violences », les « autonomes », les « groupuscules », justifiant en fait par avance ce genre de procès contre lesquels ils n'ont d'ailleurs pas mobilisé.

Les dirigeants des confédérations syndicales n'ont, en effet, aucunement mobilisé les travailleurs ; ils ont laissé de fait le champ libre à l'opération, tout comme ils avaient le 23, laissé le champ libre aux cohortes de CRS, lancées contre la manifestation.

Ils préfèrent même, à de tels moments et en pleine lutte, briser l'organisation des travailleurs, comme Chérèque le fait en décrétant la dissolution du conseil syndicat de la CFDT d'Usinor-Dunkerque, sous prétexte, entre autres, qu'il avait appelé au 23 !

Nous appelons tous les travailleurs, tous les militants à s'emparer de cette question, à en débattre dans leurs organisations syndicales, à développer et faire connaître leur protestation, leur soutien aux inculpés et condamnés.

Gilles CARPENTIER

Journées de solidarité à Dunkerque, Denain et Fameck

Le 29, 30 avril et 13 mai

organisées par le PCML

Elections en Espagne

Important succès pour les marxistes-léninistes

Recul de la droite

IMPORTANT succès pour les marxistes-léninistes, poussée de la gauche en général : tel est ce qui ressort du résultat des élections municipales qui se sont déroulées en Espagne mardi dernier. Les principales agglomérations d'Espagne, dont la capitale, ne sont plus aux mains des maires qui avaient été nommés par Franco. Plus de 400 conseillers municipaux marxistes-léninistes.

C'est là un coup dur pour le gouvernement qui, bien que sorti vainqueur des élections législatives de mars dernier, sort affaibli de cette consultation qu'il a retardée au maximum (il a fallu attendre trois ans et demi pour qu'elle ait lieu).

Alors que 70 % des voix étaient dépouillées, la gauche dans son ensemble l'emportait nettement sur toute la droite réunie. Cette victoire de la gauche contredit quelque peu les élections législatives d'il y a un mois et qui avaient été marquées par le bon score de l'UCD, le parti gouvernemental. Cette victoire concerne surtout les grandes agglomérations. Dans plus d'un millier de communes rurales, l'UCD se présentait seule, se contentant de maintenir en place les maires et toute l'administration communale mise en place sous Franco. Dans les grandes villes, c'est le contraire. Ce que craignait l'UCD s'est réalisé : Madrid, Barcelone, Valence, Saragosse, Murcie, Cordoue, Alicante, etc... Tous ces grands centres urbains sont passés aux mains de la gauche. C'est surtout le PSOE qui profite de cette victoire. Les élections des maires proprement dites auront lieu dans une dizaine de jours et sont déjà l'occasion de rudes concertations.

Tout comme les législatives, c'est le système de « hondt », système à la proportionnelle, qui prévaut pour les communes. Ainsi peuvent se retrouver côte à côte dans le même conseil municipal, UCD, PSOE, PCE et marxistes-léninistes.

C'est pourquoi dans bien des cas le déroulement des désistements aura un rôle primordial pour l'acquisition de la mairie par tel ou tel parti.

Par exemple, à Cordoue : le PCE arrivé en tête devrait avoir la mairie, tout dépendra du désistement. Au Pays basque, on a pu voir se confirmer l'importance prise par les autonomistes et les indépendantistes notamment « *Herri Batasula* » (la couverture légale de l'ETA). Bien que le PND (parti national basque) vienne en tête dans les provinces de Biscaye, Guipuzcoa, Alava, il devra compter notamment à Saint-Sébastien et à Bilbao sur le soutien de « *Herri Batasula* » pour tenir ces mairies.

A Pampelune, l'ETA risque même de l'emporter.

En Andalousie, bastion traditionnel du PSOE, on a pu une nouvelle fois remarquer la poussée du parti autonomiste, le parti socialiste andalou ; parti sans programme clair et précis, présentant des options très floues et qui, il le reconnait lui-même, est fortement soutenu par la Lybie. On le sait maintenant, ce parti a vu sa campagne électorale aux législatives financée par l'UCD. Cela explique l'attitude de ce PSA lors de l'investiture du gouvernement Suarez où on a pu le voir voter pour le gouvernement. Toujours est-il que cette forte poussée électorale constitue une brèche importante pour le PSOE.

Mais assurément, c'est à Madrid même que la bataille la plus dure s'est déroulée. Jusqu'au dernier jour on ne savait pas qui de l'UCD ou de la gauche allait l'emporter. L'UCD a tenté de laisser en place le dernier maire nommé sous le fascisme. Le PSOE avait, quant à lui, présenté Tierno Galéan, professeur d'université, susceptible de plaire à la bourgeoisie madrilène. Dans la banlieue ouvrière de la capitale, la gauche était hégémonique.

(*Suite page 3*)

Evelyne Le Guen.

Un article du «*Journal des ouvriers*» chinois

Quelle démocratie en Chine, quelle libération de l'esprit ?

AU moment ou les journaux annoncent l'interpellation d un leader d'une revue chinoise nommée *Enquête*, interpellation dont nous ne connaissons ni les mobiles ni les suites, plusieurs journaux français parlent de « coup d'arrêt » au debat sur la démocratie, engagé en Chine depuis de nombreux mois.
Sans vouloir porter ici un jugement hâtif sur des faits partiels dont nous ne connaissons ni les tenants ni les aboutissants, nous portons ci-dessus à la connaissance de nos lecteurs, comme document de référence, un article important paru le 22 mars dans le *Journal des ouvriers* chinois. Cet article fait le point des différentes opinions qui s opposent sur la notion de démocratie. Il montre que le débat n'est pas fini, loin de là, sur ce qu il faut entendre par « libération de l'esprit ».

Après avoir rappelé qu'il *« faut faire table rase du carcan spirituel imposé par Lin Biao et la bande des Quatre et se débarrasser du culte des livres et de l'obéissance aveugle à la volonté des dirigeants »*, l'article poursuit : *« Au cours de ces deux derniers années, l'esprit des gens s'est beaucoup libéré; mais certains comprennent mal ce qu'il faut entendre par libération de l'esprit.*

DES OPINIONS OPPOSEES

Nous estimons qu'il ne faut pas traiter dogmatiquement le marxisme et la pensée Mao Zedong, tandis que certains prétendent que ce n'est plus un principe directeur ; nous évoquons les dommages causés par Lin Biao et les Quatre, ou nos propres erreurs et insuffisances, mais eux doutent de la supériorité du socialisme ; nous nous opposons au despotisme féodal et mettons en honneur la démocratie socialiste ; mais eux se font les chantres de la démocratie bourgeoise et préconisent un libéralisme démesuré ; nous mettons en application les mesures politiques du Parti et nous redressons les accusations sans fondement, tandis qu'eux prétendent qu'il faut protéger ce qu'ils appellent les droits de l'homme ; nous encourageons à s'inspirer des sciences et techniques avancées de l'étranger, tandis qu'eux estiment que tout ce qui est étranger est bon et même se passionnent pour le mode de vie bourgeois ; nous disons qu'il faut améliorer les conditions de vie des masses, tandis qu'eux demandent de résoudre tous les problèmes d'un seul coup. Tout cela n'a rien à voir avec la libération de l'esprit, mais est très nuisible à cet égard.

En prenant ses distances avec le socialisme, on ne peut absolument pas libérer l'esprit.

L'HISTOIRE DE L'IMPERIALISME : DU SANG ET DES LARMES

*Il est tout à fait légitime de s'indigner des crimes fascistes commis par Lin Biao et la bande des Quatre. Mais on ne peut pas dire que les droits de l'homme n'existent pas dans la société socialiste et qu'il faut déclencher un mouvement pour la protection des droits de l'homme et même aller jusqu'à appeler l'étranger à l'aide *.*

L'histoire du capitalisme et de l'impérialisme est une histoire pleine de sang et de larmes pour le peuple travailleur. Ceux qui connaissent les malheurs du colonialisme et du semi-colonialisme comprennent bien que les fusils de l'impérialisme ne parlent jamais le langage des droits de l'homme. En Chine, le redressement des fausses accusations fabriquées par Lin Biao et la bande des Quatre démontre justement que le socialisme peut lui-même garantir les droits du peuple, tandis que le capitalisme n'en est pas à même.

DE NOUVEAUX PROBLEMES

Maintenant que notre Parti a centré ses activités sur la réalisation de la modernisation socialiste, nous rencontrerons de nouveaux problèmes. Donc, il nous faut les régler à la lumière du marxisme. Il est normal que des propos erronés surgissent au cours de la libération de l'esprit. Ce qui est important, c'est de bien faire comprendre aux cadres et aux masses les rapports entre la libération de l'esprit et l'avenir de la Chine et d'encourager l'étude des principes fondamentaux du marxisme-léninisme et de la pensée Mao Zedong et la combinaison de la théorie et de la pratique ».

*** Note de l'*Humanité rouge* : on se souvient qu'il y a quelques mois, l'auteur d'un dazibao s'était adressé à Carter pour qu'il s'occupe de la défense des droits de l'homme en Chine. Quand on sait que l'impérialisme américain est responsable de tant et tant de coups d'État sanglants dans le monde (un million de communistes indonésiens tués en 1965-66, dictatures proaméricaines dans toute l'Amérique latine, soutien de Carter au Shah d'Iran jusqu'à l'avant-dernière minute, etc), on conçoit facilement que ce n'est pas en s'adressant à lui que la démocratie socialiste en Chine se développera et se perfectionnera.**

(Les intertitres sont de la rédaction de l'*Humanité rouge*)

1976 : manifestation sur la place Tien-an-Men on copie des poèmes en hommage à Zhou Enlai. Cette manifestation a été réprimée par la Bande des Quatre.

Le 15e Congrès du PCI

« A boire et à manger » !

Contradictions à propos de stratégie, compromis sur l'attitude à l'égard de Moscou et réaffirmation d'une orientation pro-européenne

LE 15e congrès du PCI, qui vient de se terminer à Rome après trois jours de réunion ne restera certainement pas dans les annales comme un congrès historique, ou, s'il le reste, ce sera comme illustration de l'indécision et de la confusion extrême qui règne actuellement dans ses rangs. Ce congrès intervenait au moment où après deux années de soutien au gouvernement chrétien-démocrate, le PCI retourne à l'opposition et au moment aussi où il doit se préparer à de difficiles élections qu'il a lui-même provoquées. Le gouvernement Andreotti vient en effet de donner une nouvelle fois sa démission et des élections générales sont prévues pour le 10 juin.
Le discours final de Berlinguer marque bien les multiples contradictions révélées tout au long des débats. Finalement, a pu constater Vacca, un membre du comité central *« La salle a applaudi tout le monde, pour les raisons les plus contradictoires »*. Comme pourrait le dire un observateur : *« Il y a à boire et à manger dans ce congrès »*.

Deux thèmes ont nettement dominé ce 15e congrès du PCI. C'est tout d'abord, et la situation électorale n'y est pas pour rien, la redéfinition, pour la période à venir de la politique d'alliance du Parti.

Deux années de soutien, sans participation, du PCI au gouvernement l'ont « usé » prématurément alors même qu'il n'a pas pu en tirer de véritables bénéfices. Pendant deux années, le PCI est ouvertement apparu auprès des travailleurs comme le meilleur soutien du plan d'austérité du gouvernement. Il ne s'en est d'ailleurs pas caché.

Aujourd'hui, le bilan de cette politique de trahison ouverte est particulièrement lourd. D'une part, la base du Parti ne suit plus, d'autre part, le nombre même des militants a subi une sérieuse chute. Certaines fédérations, comme celle de Bologne, ont vu leurs effectifs fondre lors de la reprise des cartes cette année.

Face à cette situation et devant une échéance électorale dont les résultats risquent d'être la confirmation de ce reflus, il importait donc au PCI de définir sa stratégie pour les temps à venir. Et là une contradiction apparait clairement : d'un côté, il est urgent de se redonner une façade de « gauche » dure afin d'enrayer la désaffection du parti dans la classe ouvrière. D'autre part, il n'est pas question de renoncer à la politique d'alliances avec la démocratie chrétienne afin d'espérer parvenir avec elle au pouvoir.

La discussion fut très vive sur ce sujet entre les ténors du Parti, représentants chacun des courants différents. Le discours final de Berlinguer est au niveau du compromis un véritable morceau de bravoure. On peut relever dans son discours des déclarations telles que celles-ci : *« Nous avons appris de l'URSS et de la Révolution d'Octobre, je ne vois rien de mal à ce que nous tirions aussi des enseignements des social-démocraties »*.

C'est dire que sur ce point, rien n'a été réglé et que personne, surtout pas les militants, ne peut dire aujourd'hui quelle politique va adopter la direction, rester dans l'opposition ou soutenir à nouveau un gouvernement démocrate-chrétien en y participant même éventuellement.

LES RAPPORTS AVEC MOSCOU ET L'UNITÉ DU PARTI

L'autre gros problème qui se posait et il aurait sans doute été prépondérant si l'échéance électorale n'avait pas été si proche, c'est celui des relations avec Moscou. Face à la tendance eurocommuniste et à d'autres courants favorables à une démarcation beaucoup plus marquée encore vis-à-vis de la politique de l'URSS, sous tous ses axpects, le courant pro-soviétique, mettant à profit le mécontentement de la base du parti envers une direction « trop social démocrate » a tenté une percée en force. Amalgamant les trahisons sur le plan intérieur et la prise de distance à l'égard de l'URSS, il pouvait en effet trouver un terrain favorable face à une base désorientée et mécontente.

Dans la pratique, la proximité des élections et la nécessité de sauvegarder à tout prix l'unité du parti, même apparente, a limité la portée du débat, et là aussi, c'est le compromis qui prime. *« Toute sollicitation à la rupture* (avec Moscou) *aux condamnations sommaires seraient historiquement et politiquement absolument absurde et contraire non seulement aux sentiments les plus profonds des travailleurs italiens, mais aux intérêts nationaux de l'Italie »* pouvait déclarer Berlinguer, cela ne l'empêchait pas, quelques minutes plus tard de prendre à nouveau ses distances en estimant *« qu'il ne correspond plus aux temps actuels de penser, au sens étroit à un mouvement communiste international »* .

PARTIE PRENANTE DE L'UNITÉ EUROPÉENNE

Le congrès a réaffirmé la volonté du PCI d'être partie prenante du processus de l'unité européenne. On savait déjà qu'il ne comptait pas siéger au Parlement européen au sein d'un groupe communiste hostile au développement de cette unité. Dans ce cadre se dessine l'établissement de nouveaux rapports avec les social-démocraties européennes.

Parlant de *« nouvel internationalisme »*, Berlinguer a parlé de *« l'action autonome des mouvements ouvriers »* (et non communistes — NDLR) *d'Europe occidentale pour une coopération internationale pour la paix et le progrès des classes laborieuses d'occident et du tiers monde »* ajoutant que c'est *« là notre conception de l'eurocommunisme, et c'est dans cette perspective que nous nous présentons aux élections au Parlement européen »*.

Cette position ne devait pas ravir les pro-soviétiques on s'en doute. Il faudra certainement attendre l'après-élection pour voir à nouveau réapparaitre ce débat de fond à l'intérieur du PCI.

Serge FOREST

Conseil des ministres

Accroissement des profits et du nucléaire

LE conseil des ministres de mercredi à pris des mesures telles que l'exonération de 5,8 milliards d'impôts pour les patrons et l'accroissement du programme nucléaire. Il a aussi abordé l'examen du 8e plan et l'aménagement du territoire. Les mesures prises ne présagent rien de bon pour les travailleurs.

5,8 milliards d'exonération fiscale pour les patrons

PARMI les mesures prises par le conseil des ministres, le nouveau cadeau de 5,8 milliards aux entreprises n'est pas le moindre. Ces milliards seront donnés sous forme d'exonérations fiscales. Pour les années 1979 et 1980, les patrons pourront évaluer leur bilan. C'est là une vieille revendication patronale. Les patrons pourront déclarer moins de bénéfices qu'ils n'en ont fait et auront moins d'impôts. Les travailleurs, eux, devront payer ces prochaines années plus d'impôts pour contre-balancer la diminution de la fiscalité patronale.

Les 5,8 milliards de francs s'ajoutent aux 10 milliards accordés aux patrons en septembre 1978. C'est une prime à l'investissement. Grâce à l'argent ainsi récupéré, les patrons pourront acheter des machines plus modernes, qui remplaceront des ouvriers, pourront s'équiper pour être plus compétitifs et plus rentables.

Les capitalistes pourront diminuer leurs coûts de production et accroitre la plus-value récupérée et donc leurs profits. En aidant à la restructuration, elle est aussi une prime aux licenciements. Elle aura comme conséquence d'alourdir encore le chômage.

Le CNPF, lui, juge la mesure timide. Il chiffre pourtant à 55 milliards de francs le bénéfice que les capitalistes, essentiellement les monopoles, en tireront. Les travailleurs, eux, se serreront davantage la ceinture.

H. M.

Accélération du programme nucléaire

Une autre décision du conseil des ministres est l'accélération du programme nucléaire. Loin de se soucier de la sécurité, le gouvernement se lance dans son programme : construire neufs nouveaux réacteurs nucléaires. Six de 1 300 mégawatt seront installés à Paluel, St-Maurice-l'Exil, Flamanville, Cattenom, Belleville-sur-Loire et Nogent-sur-Seine. Deux réacteurs de 900 mégawatt seront construits à Gravelines et à Chinon. La production des centrales sera ainsi augmentée de 10 500 mégawatt. Actuellement 26 000 mégawatt sont déjà en cours de réalisation. Enfin le programme sera complété par les projets de Cruas (deux réacteurs de 900 mégawatt) et de trois autres réacteurs de 1 300 mégawatt à Flamanville, St-Maurice-l'Exil et Cattenom. Au total l'objectif pour 1985 est de dépasser 40 000 mégawatt.

Quant au mesures de sécurité supplémentaires annoncées, on s'en occupe, a laissé entendre le gouvernement tout en refusant d'informer sur les mesures prévues en cas d'accident. Visiblement la sécurité est le dernier de ses soucis.

H.M.

Elections municipales en Espagne

Important succès pour les marxistes-léninistes

Recul de la droite

(Suite de la page 1)

A LA suite des législatives, les deux partis marxistes - léninistes, l'Organisation révolutionnaire des travailleurs et le Parti du travail d'Espagne décidèrent de mener une campagne commune pour les municipales. Les listes des deux partis ayant déjà été arrêtées auparavant, les partis décidèrent d'opter pour la solution de désistement pour celui des deux qui était le mieux placé dans une commune donnée.

Les marxistes-léninistes dans leur ensemble, ont eu plus de 400 conseillers municipaux élus. Près d'une quarantaine de mairies leurs sont assurées d'office étant donné qu'ils ont déjà la majorité nécessaire. Mais il est probable qu'à la suite de désistements, notamment du PSOE, il y ait davantage de mairies dirigées par les marxistes-léninistes.

Chaque parti avait son point fort. Ainsi, dans le cas de Madrid et de ses environs, c'était l'ORT qui se présentait au nom des marxistes-léninistes. A Madrid même, l'ORT n'a pas recueilli suffisamment de voix pour que soit élue sa candidate, Paquita Sauquillo. Par contre, comme le disent les camarades de l'ORT : « *Nous sommes très contents des résultats obtenus dans la ceinture ouvrière de Madrid, où nous avons eu entre 8 et 10 % des votes et parfois plus* ». Ainsi, à Gebase, bastion du PCE et à Pinto, la liste marxiste-léniniste a obtenu 18 % des voix. A Aranjuez, cette ville de cinquante mille habitants située à quarante kilomètres de Madrid, l'ORT arrive en deuxième position avec le PCE avec 25 % des voix ce qui leur permet d'avoir cinq conseillers municipaux sur une vingtaine au total.

Le PTE, quant à lui, concentre beaucoup de ses forces en Andalousie où dans l'ensemble de cette région du Sud de l'Espagne, il a 160 conseillers élus. Plusieurs petites villes auront un maire marxiste-léniniste.

La campagne commune des deux partis a permis de montrer que les marxistes-léninistes représentaient une force réelle en Espagne. On comprend la raison des attaques incessantes du PCE. Il est évident également que cette victoire des marxistes-léninistes aux élections municipales sera un élément important pour leur développement. Et si l'on ajoute à cela l'unification organisationnelle qui doit sortir du congrès prévu à cet effet le 1er mai prochain, l'espoir de voir se constituer dans un pays européen, un parti marxiste-léniniste puissant n'est pas un vain mot.

E.L.G.

Soutien aux basques

Une manifestation bloque la gare de Bayonne

Bayonne de notre correspondant.

LE verdict sur l'extradition de deux réfugiés basques du tribunal d'Aix sera prononcé le 6 avril. Il y avait le 3 avril, une manifestation contre les extraditions à Bayonne. Le 3 avril à 19 heures, à l'appel des organisations de gauche et des organisations « Apertzale » à l'exception du PC, une manifestation s'est déroulée à Bayonne. Partie de la place St-André, regroupant un millier de participants, elle s'est terminée à la gare SNCF. Les manifestants envahirent celle-ci et s'installèrent sur la voie ferrée avant l'arrivée du train Hendaye-Paris. Celui-ci fut bloqué en gare, alors que le train Paris-Hendaye était bloqué avant Bayonne. La gare fut paralysée pendant plus d'une heure alors que s'entassaient sur la voie ferrée devant la locomotive, chariots, cartons et autres obstacles. Des slogans furent scandés : « *Giscard-Suarez pas de collaboration !* », « *Kanporatzerik ez !* » (pas d'extradition !) fusèrent dans le hall de la gare.

S'élevant ainsi contre les mesures prises par Giscard, contre les réfugiés basques, les manifestants auront montré leur ferme volonté à s'opposer à ces mesures. C'est une levée de boucliers qui s'élève contre la politique giscardienne à l'égard des Basques. Rappelons les organisations et personnalités ayant apporté leur soutien à ces réfugiés : CFDT, Ecole émancipée PS, PSU, MRG, PCML, LCR, Ligue des droits de l'homme, UL-CGT-St-Jean de Luz, Ehal (Parti socialiste basque), organisations apertzale, Izal, Mat, Esker-beru-jasar (collectif des femmes d'Euskadi). Ont également appelé quatre conseillers généraux du département, trente maires, le secrétaire départemental du PCF.

Agression dans des foyers Sonacotra de l'Est

LUNDI soir, une première réunion a eu lieu à Metz entre les délégués de tous les foyers Sonacotra de l'Est de la France et la direction nationale de la Sonacotra. Suite à cette réunion, le lendemain, mardi soir, vers 20 heures, le comité de résidents a organisé une assemblée générale des résidents pour discuter des résultats de cette réunion et des propositions de la Sonacotra. Les choses ne se sont pas déroulées comme prévu. Aussitôt un commando de cinq personnes, quatre résidents non-grévistes amis du gérant et le barman, a empêché la tenue de l'assemblée générale par la force en frappant à coup de canettes. Résultats : six blessés dont le délégué du foyer, certains assez gravement. Nous, comité de résidents de la région, nous posons une question aux dirigeants de la Sonacotra : « *Le commando a-t-il pu agir ainsi sans l'accord du gérant du foyer ?* » et nous disons à ces responsables : « *Vous ne pouvez pas en même temps discuter avec nous et laisser organiser de telles agressions. Il faut choisir : comment accepter des discussions dans ces conditions.*

Les comités de résidents de la région de Thionville.

VIIIe PLAN

Priorité aux investissements

LE conseil des ministres du 4 avril a approuvé les orientations générales du VIIIe plan pour la période 1981-1985. Le plan trace les grandes lignes économiques de la politique du gouvernement. Ensuite, ces idées directrices sont concrétisées par le budget annuel, par les lois de finances.

L'existence de ce plan explique à lui tout seul comment sont déterminées les priorités économiques du pays, comment le gouvernement est l'instrument d'application des volontés du patronat, des monopoles.

Les orientations de ce VIII plan sont peut développées. Quelques mots sur la politique énergétique de la France, sur le redéploiement industriel, sur les activités agricoles et l'industrie agro-alimentaire et enfin sur la réduction du chômage.

A QUI PROFITENT LES INVESTISSEMENTS ?

Néanmoins, un trait se dégage. C'est la constatation de la faiblesse des investissements, la création d'entreprises, le développement du taux de croissance par exemple. Le VIIIe plan entend donc intensifier les efforts du gouvernement pour permettre aux entreprises d'investir de plus en plus. C'est pourquoi les entreprises seront autorisées à réduire de plusieurs millions les impôts sur leurs bénéfices. Les ressources des impôts sur les revenus proviennent principalement des impôts sur les sociétés et des impôts sur les revenus, payés, eux, par les travailleurs.

Première conséquence d'une telle mesure : les nécessités financières de l'Etat restant les mêmes, et les sociétés payant moins d'impôts, ce sont les travailleurs qui paieront la différence.

ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE OBLIGE

Deuxième conséquence : contrairement à ce qu'on peut entendre ici et là, le fait d'aider les industriels à investir ne fournira pas automatiquement des emplois aux travailleurs en France.

La restructuration actuelle dans la sidérurgie est, par excellence, une preuve a-contrario de cette argumentation. L'aide que le gouvernement accorde aux entreprises pour les investissements ne se place pas dans le cadre « donnant-donnant » : le gouvernement n'offre pas des subventions aux monopoles, ne les aide pas à investir, pour que ceux-ci fournissent du travail à la France laborieuse.

Les avant-projets du VIIIe plan sont clairs sur le rôle que doivent jouer les investissements. Ils doivent permettre un développement du commerce extérieur et améliorer la compétitivité des monopoles français sur le marché international. Donc, accroitre les profits des monopoles au niveau intérieur et mondial.

TRAVAIL PARTIEL SYSTÉMATIQUE ?

Enfin, les dernières conclusions que nous pouvons tirer de la politique d'investissements décidée par le VIIIe plan ne vont pas améliorer et encore moins changer la situation des travailleurs. En effet, en supposant une expansion de 3 à 3,6 %, *officiellement*, le nombre de chômeurs atteindra entre 1 600 000 et 1 780 000 en 1983.

Par ailleurs, le commissaire au plan précise bien dans son avant-projet que la politique d'investissements suppose que la main-d'œuvre suive la mutation des affaires, qu'elle se plie à une réduction généralisée de la durée du temps de travail, au travail temporaire et au temps partiel...

Nathalie VILLOTIERS

Le tract de la section syndicale CFDT d'Usinor-Dunkerque

«La fédération de la métallurgie dissout de fait tout le conseil syndical CFDT de Dunkerque» !

AU conseil syndical du syndicat de la métallurgie dunkerquoise, Granger, secrétaire national, propose le 30 mars 1979 :

— 1) La suspension du conseil syndical CFDT d'Usinor-Dunkerque pendant un mois ;

— 2) Son remplacement par un « collectif », composé des délégués nommés par le syndicat Canese, Gamet, Jonekeere, Dreger qui sera chargé de préparer une assemblée générale des adhérents, laquelle désignera les hommes qui feront fonctionner la section. Cette assemblée générale a déjà été prévue par le conseil syndical actuel dans sa lettre aux collecteurs du 26 mars 1979 pour le mois d'avril.

Tous les tracts, tous les faits et gestes de chacun seraient contrôlés et soumis au collectif qui, avec le syndicat, ont le droit de véto.

UNE OPÉRATION POLITIQUE, LES MASQUES TOMBENT !

— 1) Pour avoir participé à la marche sur Paris le 23 avec la CGT ;

— 2) Pour contester la place privilégiée qu'occupent les négociations au détriment des luttes.

Ainsi la CFDT d'Usinor-Dunkerque n'est pas d'accord sur le fait que la CFDT soit restée aux négociations alors qu'il y avait matraquage des travailleurs de Denain par les CRS.

Ainsi la CFDT continue à négocier alors que le patronat et le gouvernement ont décidé de maintenir le plan acier et quoiqu'il arrive ; ce qui ne peut avoir comme conséquence que de négocier les licenciements.

Pour contester l'emprise de plus en plus importante des responsables nationaux de la CFDT sur les sections syndicales et de base à travers les syndicats, qui revient à enlever tout pouvoir aux adhérents.

Ainsi Claude Bernard au conseil du syndicat de la métallurgie dunkerquoise du 29 mars 1979 (auquel ne participaient pas de responsables nationaux) est désigné pour représenter le syndicat et la section au congrès confédéral de Brest.

A l'union nord métaux de Lille, le 30 mars 1979, le responsable national est présent... On voit ce qui arrive ! La section syndicale constate que ce qui faisait l'essence même des principes démocratiques et autogestionnaires de la CFDT, principes concrétisés par l'acceptation des divergences et la possibilité de débattre, est remis en cause.

Les divergences de la section CFDT d'Usinor-Dunkerque ne sont plus acceptées mais condamnées par les structures et cela conduit les dirigeants nationaux à prononcer l'exclusion des opposants d'une façon directe ou indirecte en prenant comme prétexte des accusations fallacieuses qui n'existent que dans la mesure où elles sont de nature à cacher les problèmes politiques.

L'utilisation d'une lettre signée par 17 adhérents des grands bureaux demandant l'exclusion de 11 militants de la section sous le prétexte (qu'il faudra prouver) de malhonnêteté, n'aura servi en définitive qu'à amorcer le processus de dissolution du conseil syndical tout entier, et cette opération a été montée de toutes pièces par Jacques Deroo (conseiller fédéral) en accord avec la fédération.

Si l'exclusion n'est pas demandée ouvertement c'est parce que le retentissement que cet acte pourrait avoir au niveau national affecterait profondément le congrès confédéral de la CFDT qui se tiendra en mai à Brest.

La suspension du conseil syndical pendant un mois nous amènera tout naturellement après ce congrès, et tous les opposants à la politique actuelle de la CFDT seront alors mis dehors comme des malpropres même s'il faut pour cela dissoudre la CFDT à Usinor-Dunkerque.

Qu'on ne vienne pas nous dire non plus que cette proposition est démocratique parce qu'elle aura comme support une assemblée générale des adhérents, parce que 5 minutes auparavant les mêmes dirigeants demandaient le retrait du mandat de délégué syndical d'un camarade de la CFDT de Mardyck (parce qu'il a participé à la marche sur Paris et accepté une liste commune CGT-CFDT aux délégués du personnel) sans même se soucier de l'avis du conseil syndical et des adhérents de Mardyck.

Nous ne quitterons pas la CFDT, mais nous nous battrons pour avoir le droit de conserver nos idées et d'en débattre.

Nous n'accepterons jamais que la CFDT soit dirigée par le haut fût-ce Edmond Maire lui-même. La CFDT doit rester une organisation syndicale de classe et de masse dont les adhérents sont les artisans de la politique, de leur politique syndicale, et non une organisation syndicale dont la politique serait soufflée, copiée sur une organisation politique fût-ce le Parti socialiste ou Michel Rocard.

Section syndicale CFDT d'Usinor-Dunkerque
Dunkerque le 4 avril 1979

La fédération métallurgique CFDT «suspend» la section d'Usinor-Dunkerque

LES maîtres de forges doivent être satisfaits : une section de sidérurgistes en pleine bagarre vient d'être « suspendue ». Pour parler clair, la fédération de la métallurgie CFDT dirigée par Chérèque a pris la lourde responsabilité de briser une section à l'heure où face à la gigantesque offensive des maîtres de forges, les sidérurgistes ont le plus grand besoin de demeurer unis, soudés pour la lutte et dans la lutte.

A l'heure où les sidérurgistes ont besoin de disposer de leurs forces, de *toutes* leurs forces, voici qu'ils sont brutalement attaqués par des dirigeants fédéraux qui, parce que leur politique est rejetée, recourent à la scission contre les syndiqués.

DÉSARMER LA CLASSE OUVRIÈRE

Cette mesure de démolition de la section CFDT d'Usinor-Dunkerque intervient à quatre jours de la marche des sidérurgistes sur Dunkerque lancée par l'inter-CFDT. Comment croire en un simple hasard ? Comment ne pas y voir une volonté délibérée de saboter une action dont les enjeux sont importants pour tous les sidérurgistes. Non, cette nouvelle affaire de « chasse aux sorcières » ne concerne pas seulement les travailleurs de la CFDT.

Toute la classe ouvrière est concernée, cégétistes et cédétistes, syndiqués ou pas. Car le jeu de massacre que cherchent à pratiquer les diviseurs bourgeois conduit à priver la classe ouvrière de ses organisations de lutte et à la livrer désarmée face au patronat.

Aussi est-il nécessaire que s'élèvent de multiples protestations parmi les travailleurs. Bien sûr, le combat pour l'unité et la solidarité ouvrières, pour un syndicalisme de lutte de classe, contre la ligne de collaboration de classe et la division des rangs ouvriers, intéresse tous les travailleurs. En effet, n'a-t-on pas eu l'occasion de voir se manifester lors de la manifestation du 8 mars dernier à Denain, des procédés de division dirigés contre les sidérurgistes syndiqués à la CFDT. N'a-t-on pas vu ceux de Longwy tenus à l'écart, interdits de parole (malgré l'accueil chaleureux de la population de Denain) en raison de leur bannière syndicale ?

DÉFENDRE LE SYNDICAT CONTRE LES DÉMOLISSEURS

Nous le répétons : cette ligne de division conduit directement à la désyndicalisation, à l'abandon des syndicats par les travailleurs. Mais, nous le savons, sans organisation syndicale, la classe ouvrière affronte la classe patronale dans un état de faiblesse et d'infériorité qui ne permet malheureusement pas de douter de l'issue de la lutte. Nous, marxistes-léninistes, condamnons sans réserve l'anti-syndicalisme comme une conception et une pratique néfaste et dangereuse en tout point. Contre la ligne de division qui ne fait qu'un avec la ligne de collaboration de classe, les travailleurs doivent faire bloc, riposter fermement, renforcer leur unité et défendre le syndicat contre les démolisseurs du syndicat.

Rémi DAINVILLE

Valencienne, le 16 février, manifestation des sidérurgistes à l'appel de la CGT et de la CFDT. Un sidérurgiste CFDT. Comment vont réagir les sections CFDT de Denain et de Lorraine à la « suspension » de celle d'Usinor-Dunkerque (Photo HR)

Communiqué de la cellule Gabriel Péri du PCML

LES travailleurs du parc à brames d'Usinor-Dunkerque ont engagé la grève depuis plus de sept jours pour leurs revendications : augmentation de salaires, effectifs complets. La direction maintient le chômage technique aux hauts-fourneaux et aciéries essayant par là de diviser les travailleurs. Ripostons à ce chantage en transformant le lock-out en grève pour nos revendications ! Des licenciements à Denain, Longwy, c'est une étape de la restructuration. La suivante, c'est la rentabilisation de la production dans les usines qui tournent : Dunkerque, Mardyck, Fos, par l'aggravation des conditions de travail et de sécurité, répression syndicale, les effectifs réduits. Les travailleurs d'Usinor-Dunkerque et ceux de Denain-Longwy s'attaquent au même patron qui licencie d'un côté, et de l'autre fait tourner l'usine de Dunkerque à plein.

Pour l'heure, la direction d'Usinor a pris le risque de lock-outer les travailleurs parce qu'elle ne veut pas céder sur les revendications mais aussi parce qu'elle espère faire le vide à Usinor le 6 avril jour de la venue des gars de Denain et de Longwy. Nous appelons tous les travailleurs de Dunkerque à déjouer cette manœuvre par la grève massive et à réaliser dans cette journée du 6 avril l'unité de la lutte, l'unité avec ceux de Denain-Longwy. L'unité avec ceux de Mardyck qui ont les mêmes revendications.

Que les travailleurs de Mardyck se joignent au mouvement de grève d'Usinor-Dunkerque afin d'obliger les patrons d'Usinor à céder !

Que les travailleurs resserrent leurs rangs face aux attaques du patronat et du gouvernement Giscard-Barre !

Qu'ils réalisent l'unité de la classe ouvrière en déjouant les pièges de la division !

Dunkerque, Denain, Longwy, solidarité ! Pas un seul licenciement ! Une classe d'augmentation ! Réduction du temps de travail !

Cellule Gabriel Péri du PCML
Dunkerque, 5 avril 1979.

Faire obstacle à la division

« J'ai été lockouté par le syndicat » !

CLAUDE Bernard, secrétaire de la section syndicale CFDT d'Usinor-Dunkerque, délégué du personnel depuis 16 ans, vient de nous résumer, par cette formule frappante : « *J'ai été lockouté par le syndicat* », la situation qui s'est créée à Dunkerque.

C'est le vendredi 30 mars au conseil syndical de la métallurgie dunkerquoise CFDT, (conseil où est présent Granger, secrétaire national adjoint de la FGM) qu'a lieu ce coup de force.

Le conseil syndical (c'est-à-dire la section d'Usinor-Dunkerque) est « suspendu » durant un mois et remplacé par un « collectif » émanation directe de la fédération qui a tout pouvoir. Les syndicalistes de l'usine, eux, n'ont qu'un seul droit : se taire, accepter, courber l'échine et, à l'occasion, servir de bras pour diffuser le matériel qui a l'agrément de la Fédération. Car les « suspendus » n'ont plus le droit de parler au nom de la section, ils ne peuvent tirer aucun tract.

Or, quand cette mesure est prise, les travailleurs du parc à brames d'Usinor sont en grève depuis quatre jours et la direction a décidé de lock-outer les hauts-fournistes. Il faut agir tout de suite ! Mais l'épreuve de force engagée contre les travailleurs de Dunkerque par les diviseurs paralyse certains militants. De plus, c'est bientôt la marche sur Dunkerque... Dans une motion datée du 28 mars 1979, la section CFDT d'Usinor-Dunkerque dénonce « la place privilégiée qu'occupent les négociations au détriment des luttes. Ainsi la section CFDT d'Usinor-Dunkerque n'est pas d'accord sur le fait que la CFDT soit restée aux négociations alors qu'il y avait matraquage des travailleurs de Denain par les CRS.

Ainsi, la CFDT continue à négocier alors que le patronat et le gouvernement ont décidé de maintenir le plan acier quoiqu'il arrive, ce qui ne peut avoir comme conséquence que de négocier des licenciements. En 1977, pour la CFDT, les pré-retraites étaient synonymes de licenciements, en 1979, elles constituent des acquis.

La fédération (Chéréque et Granger) décident de liquider ces divergences par la méthode forte, démontrant par là qu'ils sont opposés au droit de critique au sein du syndicat. Une campagne est orchestrée contre la section et son secrétaire accusé de malversations financières à propos de problèmes concernant l'attribution de prêts datant au plus tard de 1974 et depuis lors tous remboursés.

Quant au règlement de timbres, le syndicat de la métallurgie dunkerquoise a lui-même établi un document montrant que la situation est claire et nette. Bref, la baudruche laborieusement gonflée par la fédération se dégonfle. Mais cela n'empêche pas la désignation d'un huissier assermenté pour examiner les livres de compte de la section ! Cette mesure soulève l'indignation des militants. Mais la fédération ne devait pas en rester là. En effet, deux jours avant les élections syndicales à Usinor, elle télécommande la diffusion d'un tract de six pages dans toute l'usine (et même dans d'autres entreprises dunkerquoises !), tract portant sur la place publique le conflit interne au syndicat (alors que le syndicat n'a pas encore statué) et développant des calomnies contre les principaux responsables de la section.

Cette initiative, il faut le souligner, a reçu un bon accueil de la part de l'AOP (groupe RPR de l'usine). Face à cette entreprise délibérée de division, la section prend la seule décision qu'elle devait prendre : elle retire toute responsabilité syndicale aux sept signataires du tract et demande leur exclusion.

Mais déjà le résultat des élections sanctionne le travail de sabotage effectué : la CFDT perd deux sièges (environ 800 travailleurs se sont abstenus). Les sept signataires représentent 93 adhérents, la section pour sa part en représentant 650.

De fait, les positions de la Fédération sont isolées dans cette grande entreprise occupant 11 000 travailleurs. La décision de casser la section d'Usinor prise par la fédération est bien évidemment politique. « *C'est plus important que la chasse aux concours*, me dit Claude Bernard. *C'est la chasse à tous ceux qui ont constitué la CFDT après 1968. C'est la ligne du recentrage et de la nouvelle politique industrielle qui est en question parce que Maire, Rocard, Chérèque sont comme cul et chemise. Ils veulent virer tout ce qui ne va pas dans le même sens. Ça nous prépare quoi ? Ça nous prépare des syndicats à l'allemande...* »

Les militants cégétistes de Dunkerque en tout cas refusent la dissolution et ont décidé de continuer à s'exprimer au nom de la CFDT, leur syndicat, ce syndicat qu'ils ont créé et développé et auquel ils sont légitimement attachés.

Rémi DAINVILLE

Toulouse, le 29 avril, les travailleurs de Pascal manifestent. (Photo HR)

ENTREPRISE PASCAL (TOULOUSE)

98 licenciés à cause du profit maximum

Correspondance de la cellule Marcel Langer du bâtiment Toulouse, écrite avec tous les travailleurs du chantiers de la météo à la cantine

L'ENTREPRISE Pascal est une grosse entreprise du bâtiment à l'échelle nationale. Elle dispose d'agences à Paris, Grenoble, Lyon, Montpellier et Toulouse. Elle emploie près de 2 000 salariés.

Ses méthodes de construction sont ultramodernes. Dans des usines de préfabrication, on fabrique d'un coup les murs, les cloisons... avec leurs fenêtres, leur isolant, leurs cables électriques, etc.

Ces blocs préfabriqués sont transportés sur les chantiers par des camions spéciaux, puis ils sont assemblés.

L'usine de préfabrication de Toulouse, par exemple, a une telle capacité de production que Pascal vend à d'autres boites des éléments préfabriqués !

Quant aux relations de l'entreprise Pascal avec les parlementaires, conseillers et représentants de l'Etat... elles sont au beau fixe !

Un chiffre d'affaires de 40 milliards d'anciens francs pour 1977-1978... Voilà rapidement présentée l'entreprise Pascal.

A L'AFFUT DES GROS PROFITS

D'après la direction de l'entreprise, dans cette période de crise, ses « *bénéfices sont insignifiants* ». Alors notre entreprise Pascal qui a les reins solides a décidé de foncer à l'endroit où ça rapportera plus gros et plus vite... même si ça doit être aux antipodes !

A L'ASSAUT DES MARCHES DU TIERS MONDE !

Au Vénézuéla (la porte à côté !!) Pascal a constitué une société mixte avec une entreprise vénézuélienne (programme : quelques milliers de logements... plus d'autres projets !) alors on y envoie une mini-usine, une dizaine de cadres et on embauche sur place à bas prix !

En Algérie, le gouvernement a décidé un programme de 100 000 logements par an, alors Pascal ne tient plus en place... on contacte les parlementaires, on court après les aides et subventions (sûrement dans le cadre de l'aide à l'exportation !!), on contacte d'autres boites pour s'associer (exemple : Fougerolles...).

D'autres projets sont en cours pour le Togo, l'Arabie Saoudite...

POUR CELA, ON LIQUIDE A TOULOUSE...

L'agence de Toulouse emploie une centaine de salariés. Le « carnet de demandes » fin 1978 est de 1,6 milliard d'anciens francs au lieu de 1,9 milliard en 1977.

Tout cela c'est de la pécadille pour Pascal !

Fin 1978, 29 travailleurs sont licenciés à Toulouse pour « raisons économiques »...

Le 23 mars, sans donner les informations nécessaires et légales aux délégués au comité central d'entreprise, la direction Pascal demande sans sourciller : « *L'arrêt de l'activité de l'agence de Toulouse, avec licenciements collectifs pour raisons économiques* ».

Tout le monde doit y passer, sauf quatre ou cinq cadres qui resteront sur place en attendant des jours meilleurs !

Fin juin, 58 ouvriers seront licenciés, vingt autres à la mi-juillet, quinze autres à la mi-août... cinq cadres seront aussi licenciés.

Voilà le « plan Pascal ».

LA LOI DU PROFIT MAXIMUM A L'OEUVRE CONTRE LES TRAVAILLEURS

Pascal se plaint d'avoir un carnet de commandes en baisse à Toulouse... Mais Pascal ne fait rien pour le remplir, au contraire !

Au gros chantier de la météo, Pascal terminera la première tranche, mais il semble qu'il ait refusé de faire la deuxième !

Il a refusé des chantiers à Cugnaux, avenue Jean-Jaurès, à Purpan. Il a planifié le démontage de l'usine de préfabrication de Toulouse pour la transporter en Algérie (voilà pourquoi il échelonne les licenciements). Il prévoit aussi de déménager celle de Grenoble.

Mais Pascal a besoin d'encadrement spécialisé pour l'étranger alors il a fait une enquête (200 réponses sur 2 000) pour savoir quels sont les ouvriers qui acceptaient de faire le voyage ! Tout est clair !

Pas question de faillite, de problèmes financiers pour Pascal... Au contraire, il accélère le départ et la liquidation à Toulouse et sûrement ailleurs pour mettre le paquet sur le tiers monde où les profits seront plus gros !

CELA LES TRAVAILLEURS DE L'AGENCE DE TOULOUSE LE REFUSERONT !

Avec leurs sections syndicales CFDT et CGT, dans l'unité, les travailleurs de l'agence de Toulouse se réunissent et discutent des meilleurs moyens de défendre leur emploi, pour défendre leur droit de vivre et travailler au pays.

Non au 98 licenciements !

Non aux projets cyniques de Pascal !

Article écrit avec tous les travailleurs du chantier de la météo, à la cantine le 2 avril 1979

Les travailleurs du chantier demandent aux camarades du PCML des autres villes où se trouve Pascal (Paris, Lyon, Grenoble, Monpellier) d'aller y porter le journal où paraîtra cet article (notamment il y a un chantier à Rodez !).

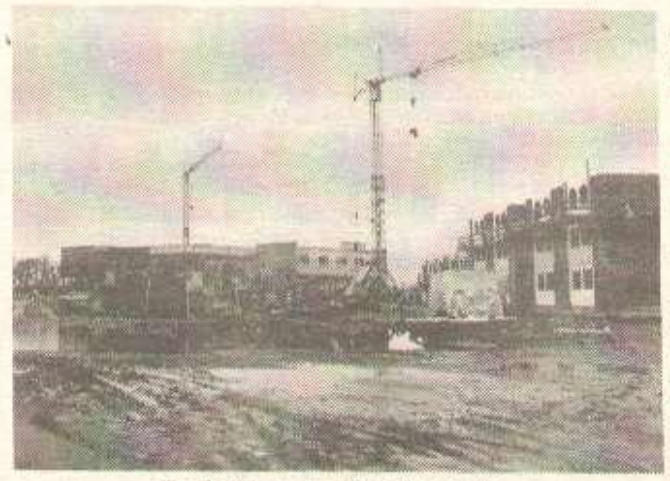

Toulouse, le chantier de la Météo. Pascal a accepté la première tranche des travaux, mais il semble qu'il ait refusé la deuxième. (Photo HR)

Nécessaire aussi aux travailleurs des villes : notre journal «La Faucille»

QUAND nous présentons *La Faucille* nous ne pouvons bien sûr parler de tous les articles. Nous donnons simplement les grandes lignes de quelques-uns. La lecture de *La Faucille* apporte la matière première nécessaire pour comprendre la politique de Giscard-Barre à la campagne pour accroitre l'exploitation des travailleurs de la terre ainsi que leur prolétarisation croissante. De même, c'est dans ce journal qu'au fil de l'actualité, sont données les précisions concrètes qui montrent bien que les projets de Paris, loin d'être dictés par Bonn ou Bruxelles, sont pour le moins convergents avec les projets du pouvoir monopoliste français.

Voici quelques uns des articles particulièrement intéressants parus dans le dernier numéro.

LE PROJET DE LOI-CADRE AGRICOLE

Le précédent projet qui datait de 1960-1962 n'avait fait qu'accélérer l'exode rural et le nouveau accentuera ce phénomène : l'agriculture de conquête chère aux firmes agro-alimentaires, c'est sur la ruine de milliers et de milliers de paysans petits et moyens que Giscard-Barre veulent l'édifier.

Ce phénomène n'est pas propre à notre pays. En République fédérale allemande aussi le succès des firmes agro-alimentaires est passé par l'élimination de 341 900 exploitations agricoles en dix ans. Dans ce pays, un paysan sur deux est obligé de travailler à l'extérieur pour pouvoir vivre décemment.

DEUX ENQUETES

L'une sur les salariés agricoles, certainement une des catégories de travailleurs parmi les plus exploitées ; l'autre sous forme d'interview du collectif « école-formation », auteur du livre « *Les Ecoles rurales, quel avenir ?* ».

L'ACTUALITE CONCERNANT LA CEE Y EST AUSSI TRAITEE

Que ce soit pour la fixation des prix au conseil agricole européen, ou pour son élargissement, ou encore pour le nouveau plan d'arrachage de 48 000 hectare de vigne, ce sont toujours les firmes agro-alimentaire qui tirent les marrons du feu.

Pour les sidérurgistes, l'ennemi n'est pas l'Allemagne mais bien les trusts de l'acier. Pour les travailleurs de la terre, non plus, l'ennemi n'est pas le petit ou moyen paysan allemand, mais bien les firmes agro-alimentaires qui les exploitent plus ou moins directement tous.

R.B

Le SMIC augmenté de 2,6%

LE mois d'avril débute et déjà il inaugure une série de hausses. La première concerne les tarifs des places de cinéma qui vont augmenter de 5,5 %. Bagatelle ! Cette hausse va être compensée par le relèvement du SMIC, parait-il.

En effet, à dater du 1er avril, le SMIC est relevé de 2,6 %. Cette hausse « rééquilibrerait » l'évolution des prix de novembre 1978 à février 1979 qui s'élève à 2,6 %.

Cette augmentation fixe le taux horaire du SMIC à :

— 11,60 F (contre 11,31 F au 1er décembre 1978) pour une heure normale sur la base de 40 heures ;

— 14,50 F pour une heure majorée à 25 % sur une base de 41 à 48 heures de travail par semaine ;

— et 17,40 F pour une heure majorée de 50 % sur une base de 48 heures par semaine.

Donc, une paie mensuelle de 2 010,67 F pour 173 heures un tiers, calculée sur 52 semaines en base de quarante heures.

En fait, si on prend le cas du taux horaire du SMIC pour une heure normale, sur une base de 40 heures par semaine, l'augmentation du SMIC horaire n'est que de 29 centimes !

Voici une augmentation qui va peser lourd dans le porte-monnaie des smicards !

Mais nombre de travailleurs ne reçoivent même pas l'équivalent du SMIC.

C'est le cas :

— Des jeunes de moins de 17 ans qui touchent 9,28 F de SMIC horaire ;

— Des jeunes entre 17 et 18 ans qui touchent 10,44 F de SMIC horaire ;

— Des handicapés qui touchent en complément maximum 2,32 F de SMIC horaire, qui touchent en maximum de ressources garanties 15,08 F de SMIC horaire ;

— Des stagiaires Barre en stage pratique en entreprise qui perçoivent mensuellement 1 407,45 F, en formation professionnelle, lorsqu'ils ont moins de 18 ans 502,66 F et de 18 à 26 ans 1 507,95 F.

MONTBELIARD

«Un enfant si je veux, quand je veux !»

Montbéliard correspondant

ALORS que la loi Veil va être révisée au Parlement et que le gouvernement fait une propagande inouie sur la famille de trois enfants, le Planning familial et le groupe femmes de Montbéliard, soutenus par diverses organisations, ont diffusé un tract samedi 30 mars au centre ville, pour exiger la contraception et l'avortement libres et gratuits. On peut s'étonner de l'absence du PC et du PS, ainsi que de l'UL CGT et de l'UL CFDT, invités, qui se prononcent pourtant au niveau national pour le droit des femmes à la contraception. Cette action permet-elle d'élargir suffisamment le rapport de force pour qu'il soit favorable aux femmes ? Correspond-elle aux aspirations des militantes de ces partis et de ces syndicats ?

Voici le texte de ce tract :

1920 — L'avortement est un crime, la contraception ignorée ;
1967 — Loi Neurwith : autorise la contraception ;
1972 — Application effective de la loi précédente ;
1975 — La loi Veil autorise l'avortement sous certaines conditions. La loi de 1920 est suspendue pour cinq ans ;
1980 — Révision de la loi Veil ? Va-t-on remettre en cause le droit à l'avortement que les femmes ont acquis par leurs luttes ?

***Actuellement**, malgré la loi Veil, la situation reste dramatique :*

— Pas d'information véritable sur la contraception, alors que c'est prioritaire ;
— Interruption volontaire de grossesse (IVG) coûteuse, non remboursée par la sécurité sociale ;
— Délai limité à dix semaines de grossesse ;
— Démarches difficiles, nombreuses et humiliantes ;
— Des femmes sont exclues : mineures sans autorisation et étrangères de moins de trois mois de présence en France ;
— Des centres hospitaliers refusent de pratiquer l'IVG, d'autres sont surchargés ;
— Des médecins, en hôpital ou établissement privé, se livrent à tous les trafics financiers possibles.

Dans certains pays, l'avortement était partiellement libéré, on revient en arrière. On rend l'IVG et la contraception responsables de la dénatalité, on incite les femmes à retourner au foyer (belle solution pour réduire le nombre des chômeurs !!!), on vante la famille de trois enfants : on se garde bien de donner à la collectivité les moyens financiers de les prendre en charge ! Mais ce sont les mêmes personnes qui, dans les pays en voie de développement et les départements français tels que Guyane et Martinique, obligent les femmes à se faire stériliser !!! !!!

QUI DECIDE ?
QUAND LES FEMMES POURRONT-ELLES ENFIN CHOISIR LEUR MATERNITE ?

Nous ne voulons pas d'un retour en arrière et nous nous battrons avec l'ensemble des partis, syndicats et forces démocratiques pour obtenir :

— D'avoir un enfant quand nous voulons, si nous voulons ;
— De disposer librement de notre corps et d'en être mieux informées ;
— La liberté de l'information sur la contraception et l'IVG;
— L'abrogation de la loi de 1920 ;
— Le droit sans restriction à l'IVG pour toutes, mineures et immigrées de moins de trois mois comprises, inscrit au Code de la santé ;
— Le remboursement par la Sécurité sociale ;
— Le droit à une sexualité épanouissante pour tous.

Mouvement français pour le Planning familial (MFPF) et groupe femmes soutenus par : CGT Hôpital, CFDT Santé, SNETP-CGT (section des Huisselets), École émancipée, PSU, LO, LCR, OCT, PCML.

MFPF : 14, rue du collège — Montbéliard — Jeudi et samedi de 14 h à 16 h.

Culturel

Ça restructure dans la bande dessinée

«Superas»

EN février un nouveau journal de bandes dessinées apparaissait dans les kiosques. Destiné aux enfants, ce nouveau magazine se veut un concurrent de « *Tintin* », « *Spirou* » et « *Pif* ». Au menu Michel Vaillant qu'on trouvait dans « *Tintin* », Barbe Rouge, Tanguy et Laverdure, Colin-Colas, Blue-Berry et les Gentlemen. Bref, que des nouveaux venus dans le métier !

Des chiffres étaient cités à propos des contracts aux alentours de 2 300 F la page de bandes dessinées.

La forme est semblable en tous points à celle des autres journaux : avec en page deux le courrier : « *Dorothée répond à ses amis* ». On trouve 40 pages de bandes déssinées sur 51, le reste étant consacré au sport, aux animaux, aux vieilles voitures, ainsi qu'une page « superstar » consacrée aux idoles.

Dans l'épisode « *La mystérieuse escadrille delta* » des aventures de Tanguy et Laverdure, on remarque un passage dans lequel nos héros se trouvent pris en otage par des Tchadiens. Cela donne lieu à des images et à des commentaires racistes, des Tchadiens parlant ainsi : « *Toi pas bouger ou toi mort* », les guerriers tchadiens sont présentés comme des personnages cruels et durs.

AXEL SPRINGER

C'est un nouveau fleuron à la couronne d'Axel Springer qui détient le monopole de la presse en RFA. La création de ce journal n'est qu'un développement des activités de Springer dans la bande dessinée. Le rôle de la presse de Springer était évoqué récemment aux « *Dossiers de l'écran* » à partir du film « *L'Honneur perdu de Katarina Blum* ».

Il possédait déjà « *Zak* » qui parait tous les quinze jours. Il a par ailleurs signé un contrat avec Unidé (Union interfamiliale d'éditions), important groupe belge d'édition qui publie l'« *Echo de la mode* », « *Femmes d'aujourd'hui* », « *Femme pratique* », « *Mon ouvrage* » et « *Junior* » (hebdomadaire de bandes dessinées).

Springer fournira à Unidé le matériel pour son nouveau journal hebdomadaire, qui devait d'abord s'appeler « *Lucky* » puis « *Tilt* », enfin « *Superas* » en France et « *Super-J* » dans le réseau Unidé. « *Superas* » est publié simultanément en France, Belgique, Hollande et Luxembourg. Le premier tirage est de 200 000 exemplaires. La rédaction est à Paris. La bande dessinée n'échappe pas à la concentration des journaux entre les mains de magnats qui détiennent le monopole de la presse. Pour « *Superas* », c'est à l'échelle européenne que cette concentration a lieu. On peut s'inquiéter quand on connait le rôle de la presse-Springer et de la presse à sensation en RFA.

Léon CLADEL

La campagne de solidarité avec Dunkerque, Denain et Longwy, doit être menée aussi sur le Front culturel. Nous faisons appel à vous camarades pour que vous nous envoyiez, dessins, poèmes, chansons qui exaltent la solidarité avec les sidérurgistes. Nous les publierons dans nos colonnes.

ECHOS *des entreprises et quartiers*

(Photo HR)

Journée d'action du 3 avril

Les éducateurs des prisons refusent de jouer le jeu

MARDI 3 avril, les éducateurs du syndicat national d'éducation et de probation de l'administration pénitentiaire (SNEPAP) organisaient une journée d'action. Ils dénoncent le rôle répressif qu'on veut leur faire jouer. Depuis octobre 1977, douze d'entre eux sur un total de quatre-vingt-cinq ont été frappés par des sanctions. Pourquoi ? Le SNEPAP répond : *« Pour durer, l'institution pénitentiaire installe et s'ingénie à maintenir les personnes détenues dans un état de non-droit total, aidée en cela par le secret qu'elle utilise en tous domaines. Or, tout éducateur, par la nature même de sa fonction et de sa tâche, travaille, lui, à donner à la personne avec qui il est en relation les moyens de s'exprimer. En milieu carcéral, l'éducateur sera donc nécessairement en contradiction avec l'institution ».*

La répression, c'est l'attitude générale de l'administration pénitentiaire. Un ancien médecin des prisons en a témoigné :

« Pour les détenus, le principe du secret médical est inversé. Toute la réglementation est destinée à protéger, non pas le malade, mais l'administration. Un exemple : en cas de tabassage, on ne fait pas appel au médecin, sauf si on cherche à liquider un directeur d'établissement ou un surveillant qui, grâce à son certificat, pourra être sanctionné, muté ou même révoqué ».

Les éducateurs refusent de jouer le rôle d'auxiliaires de l'administration face à de pareilles méthodes. C'est pourquoi ils sont eux-mêmes réprimés.

CHR de Grenoble

Les élèves-infirmières piqueniquent dans le self

Grenoble correspondance

UNE assemblée générale des élèves-infirmiers(es) du centre hospitalier régional de Grenoble (CHRG) s'est tenue vendredi 30 mars devant le self au moment du repas. 70 élèves étaient présentes, ce qui est positif vue le manque d'information : un seul tract lors de la journée nationale du 13 mars et un tract d'appel à l'assemblée générale par un petit groupe avec le soutien de la section CFDT.

Cette réunion a permis de faire le point de la mobilisation et d'envisager les actions futures, notamment sur l'interdiction aux élèves-infirmiers(es) de manger au self du personnel. Elles demandent de pouvoir utiliser des tickets de restaurant universitaire au self de l'hôpital.

Elles ont décidé de demander une entrevue au directeur et d'organiser un pique-nique dans le self le même jour.

VITROLLES

Grève à Algeco (bungalows)

Pas de salaires en préfabriqués

ALGECO est une entreprise qui compte plusieurs agences en France. Elle est spécialisée dans l'aménagement et la location de bungalows de chantiers. Les travailleurs de l'agence de Vitrolles se sont mis en grève le mardi 27 mars en demandant une augmentation de salaire, pour un travail égal, un salaire égal entre hommes et femmes, ainsi que d'autres revendications.

Devant le refus de la direction de négocier, les travailleurs se sont mis en grève illimitée avec piquets de grève jour et nuit.

C'est la majorité des 65 travailleurs dans l'unité ouvriers-employés et une partie de la maîtrise, qui suit le mouvement. Les travailleurs veulent aussi obtenir le paiement des jours de grève. Au début de cette semaine, ceux de l'agence de Lyon sont entrés dans la lutte à leur tour.

La cellule de Vitrolles du Parti communiste marxiste-léniniste a appelé ses militants, sympathisants et la population de Vitrolles à soutenir les travailleurs d'Algeco.

Educateurs du centre du Luc(Nîmes)

Succès partiels

Correspondance Nimes.

LES personnels du centre du Luc de Nimes sont en grève depuis trois semaines pour six jours de congés trimestriels pour TOUS, pour le calcul des congés sur 5 jours par semaine, pour l'aménagement de leur convention collective.

Malgré une mobilisation importante, 250 éducateurs manifestaient et la solidarité des personnels hospitaliers et des communaux, une délégation à la DDASS * n'a rien arraché. Le lundi 2 avril, les négociations nationales ont eu lieu entre le ministère de la Santé et les syndicats nationaux CGT, CFDT de la Santé, appuyés par les représentants syndicaux du centre du Luc, du centre Coste à Nimes et du centre Peyraube au Vigan.

Il en est ressorti :

— 1) Qu'il n'y aurait pas de rupture de contrat de travail du personnel ;

— 2) Qu'il n'y aurait pas de fermeture définitive des centres ;

— 3) Qu'il n'y aurait pas de restructuration de secteur ;

— 4) Qu'il n'y aurait pas de licenciement:

Par contre, le ministère n'envisage pas de donner les six jours trimestriels de congés pour TOUS, ce qui remet en cause la lutte du foyer « La Providence » qui les avait obtenus localement après une semaine de grève.

Les travailleurs en lutte vont discuter de ces résultats, de la poursuite de leur action. D'ores et déjà, des négociations vont être ouvertes localement dans chaque foyer séparément sur des revendications locales et spécifiques à chaque boite.

* DDASS : Direction départementale de l'action sanitaire et sociale.

REIMS

Les enseignants occupent le rectorat

De notre correspondant de Reims

VENDREDI 30 mars, une grève académique a eu lieu à Reims à l'appel du SNES et du SGEN contre le redéploiement, contre la suppression de poste. Le SNES appelait à un rassemblement le matin et le SGEN l'après-midi.

L'après-midi, après un bref rassemblement à la maison des syndicats, les militants du SGEN décident d'aller au rectorat et de bloquer une réunion de commission paritaire sur la carte scolaire.

Les grilles de fer sont bien sûr baissées. C'est d'abord devant les fenêtres de la salle de réunion que nous scandons : *« Suppression, non, création, oui !, « Carte scolaire, carte truquée, carte de rationnement ! », « Non aux licenciements ! », « Réemploi de tous les maitres-auxiliaires ».*

Les représentants du SGEN présents à la réunion demandent une suspension de séance et décident de sortir. Les représentants du SNES se déclarent d'accord mais refusent de quitter la réunion. Un représentant du SGEN reste en observateur.

Mais ce n'est pas fini. Les grilles sont peut-être baissées, mais le centre de documentation pédagogique où se tient la réunion communique avec le rectorat. C'est ainsi qu'une centaine de manifestants pénètrent dans le rectorat. Nous envahissons la salle de réunion, immédiatement évacuée par ses occupants. Leur réunion est reportée à plus tard...

Nous exigeons une réunion avec le recteur qui l'accepte avec le seul secrétaire général et sous condition d'évacuation du rectorat. Sommations refusées.

Ce sont finalement une dizaine de représentants qui sont reçus, tandis que l'occupation continue.

Les prévisions du recteur sont de deux ordres :

— Cinq créations de poste pour la Marne, pour le primaire.

— Treize suppressions dans le secondaire.

La télévision régionale était venue mais pas *l'Union*, le seul journal local important, géré par la droite et la gauche. On décide d'aller tous à *l'Union*.

BLOC-NOTES

PARIS

Un nouveau film chinois

L'Association des amitiés franco-chinoises à Paris projette un nouveau film chinois en couleur : « Hong Yu, médecin aux pieds nus » Le mardi 27 avril à 20 h 30, 6 rue Péclet – 75015 PARIS – Métro Vaugirard.

SEVRES (Région parisienne)

« Grande peur et misère du IIIe reich » de Bertolt Brecht.

Les 5, 6, 7 avril à 20 h 30 à la salle des fêtes – Grande rue – Sèvres.

l'Humanité rouge bimensuelle est parue

Pierre Delaube qui a eu l'occasion de se rendre récemment en Bolivie rapporte plusieurs documents exclusifs :

— Une interview du secrétaire général de la Centrale ouvrière bolivienne.

— Une interview de Domitila Chungara, dirigeante du comité des femmes de mineurs. Il a eu également l'occasion de vivre plusieurs jours avec les mineurs de Siglo XX et Huanuni.

Le point sur trois luttes en cours, la SFP, Ericsson et la sidérurgie à Dunkerque.

Une rubrique culturelle variée (théâtre, cinéma, sciences).

Le numéro : 3 F

APPEL DE L'ADMINISTRATION

En raison des faibles réglements qui nous sont parvenus au mois de février et de mars et des échéances auxquelles nous avons a faire face, nous lançons un appel pressant aux camarades des régions et sections pour qu'ils nous fassent parvenir leurs réglements le plus rapidement possible.

Rectificatif

Dans l'article de l'*Humanité rouge* No 1066, une erreur s'est glissée à l'avant dernier chapitre. L'article disait : *« Ce sont non seulement les institutrices, les parents de la FCPE Cornec, mais le personnel de service à qui on a fait signer des pétitions... ».* En réalité, c'était : *« Ce sont non seulement les institutrices, les parents de la FCPE Cornec, mais aussi le personnel de service qui ont fait signer des pétitions, tiré des tracts, qui ont organisé des délégations et des manifestations pour que l'école soit reconstruite ».*

Prenez contact avec le Parti communiste marxiste-léniniste

NOM. . . . . .
PRÉNOM. . . . . .
Lieu de travail. . . . . .
Adresse . . . . . .
Code postal . . . . . .

(A retourner à la boite postale de l'Humanité rouge).

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques Jurquet
Rédacteur en chef : Jean Quercy
Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson
Front ouvrier : Gilles Carpentier - International : Annie Brunel
L'Humanité rouge - Pour toute correspondance :
BP : 61 75861 Paris cédex 18
CCP : 30 226-72 D La Source
Tel : 205-51-10

Directeur de publication : André Druesne
Commission paritaire No 57 952
Distribution NMPP
Imprimerie La Nouvelle
Dépôt légal 2eme trimestre 1979

FOYERS SONACOTRA DE REIMS

«Une grève parfaitement légitime»

UNE délégation du PCML de Reims a rencontré le comité de résidents des foyers Sonacotra de cette ville. Elle a recueilli l'interview ci-dessous. A Reims, deux foyers sont en grève, l'un depuis septembre 1978, l'autre depuis octobre de la même année. Actuellement, une centaine de résidents sont menacés d'expulsion. A signaler que 30 à 50 % des résidents sont chômeurs. Beaucoup sont en intérim. Pour déjouer les manœuvres de la Sonacotra et élargir le soutien, les résidents ont bien des problèmes à surmonter.

L'Etat derrière la SONACOTRA

– HR : Qu'est-ce que la Sonacotra. Pourquoi de telles conditions de logement pour les travailleurs immigrés ?

R : Derrière la Sonacotra, il y a l'Etat. Celui-ci se dissimule sous la forme de la tutelle. Il y a une administration qui est une société d'économie mixte : la Sonacotra.

Sa gestion est désastreuse. Le déficit qu'elle connait atteint 75 fois le capital et les réserves. Ça fait des années et des années qu'elle devrait être mise en liquidation judiciaire.

La tutelle est représentée par neuf représentants de l'Etat, de quatre ministères et par neuf du patronat français, de la Fédération nationale du bâtiment, du Crédit foncier de France, de la Régie Renault, etc. La mauvaise gestion est due à ce qu'elle favorise le Crédit foncier de France qui, depuis 15 ou 20 ans, prête à des taux usuraires pour des logements sociaux. L'argent aurait très bien pu être emprunté aux HLM qui ont des taux d'intérêt beaucoup plus faibles. De plus, pendant des années et des années, il y a eu un assujettissement à la TVA qui a coûté des sommes folles à la Sonacotra. Elle est aussi due à ce que la Sonacotra est une administration qui coûte les yeux de la tête.

Et puis, il y a sans doute d'autres raisons comme les pots de vin, les mauvaises constructions, leur coût très élevé, le fait que les marchés aient été passés sans contrôle.

Au départ, il y a eu la politique de mise en caserne des travailleurs immigrés dont certains apparaissent quelquefois comme d'anciens résistants FLN ou autres. On a voulu les encaserner avec un gérant, un animateur, un barman, une télévision dans une petite pièce, bien serrés pour qu'ils ne sortent pas de chez eux. Et puis, on les a mis à l'écart dans des endroits vraiment désagréables, dans les banlieues près de la voie de chemin de fer comme ici, près des carrefours en contrebas de la route.

Dernière manoeuvre de la SONACOTRA

L'Etat et la Sonacotra viennent de décider de se séparer ou du moins de faire mine de ne plus coucher ensemble. Au lieu d'être tous réunis dans le même bâtiment à Paris, il va y avoir des administrateurs dans la région parisienne, des administrateurs dans l'Est... Mais, en réalité, c'est une manœuvre de l'Etat qui va retirer son argent. La Sonacotra va arriver devant nous en disant : *« Messieurs, vérité des prix ! Il va y avoir une augmentation. On va vous faire payer votre chambre non pas 7,60 F mais 10 F. Vous aurez des chambres plus grandes, du papier peint, un lavabo de plus, deux douches au lieu d'une, mais il faut payer ce que ça coûte, parce que nous nous n'avons plus de subventions... donc payer ! D'autre part, le statut de locataire que vous demandez, nous ne pouvons rien faire pour, puisque la commission Delmond a travaillé et qu'un décret va paraître bientôt qui encadrera votre condition de travailleurs en résidence dans des lois très strictes qui vaudront pour tous les foyers Sonacotra ou autres ».*

Un problème difficile à trancher

– HR : Où en êtes-vous dans la lutte ?

R : Le problème qui se pose après le passage devant les tribunaux qui n'ont encore pris de décision contre nous, c'est ce qu'il faut faire. A nous, délégués, ça nous pose des problèmes. Comment réagir face aux expulsions ? La Sonacotra a proposé des négociations en disant qu'il n'y aurait pas d'expulsion s'il y a des négociations et pour nous ça pose des problèmes : est-ce qu'on accepte une première rencontre ou est-ce qu'on négocie avec l'ensemble des foyers en lutte ?

La Sonacotra propose des élections. Est-ce qu'on peut accepter des élections dans les conditions actuelles où il y a 203 camarades expulsés à Strasbourg, 103 à Metz, autant du côté de Nancy ? Est-ce qu'on peut faire des élections démocratiques ? Est-ce qu'on peut avoir une table ronde où il y aura des délégués représentatifs de notre lutte ? Tout cela pose des problèmes importants... La Sonacotra, en effet, veut désigner ses délégués.

– HR : Depuis quelques semaines, le soutien s'est élargi. Vous avez rencontré beaucoup de monde. Qu'en est-il ? Et d'abord quelle est la position de la mairie ? (Elle est union de la gauche, avec un maire PCF).

R : Perlot lui-même nous a dit (il est ancien permanent de la CGT et du PCF et est aujourd'hui adjoint au maire) qu'il avait plusieurs fois pris contact avec la Sonacotra sans avertir le comité des résidents. Il a rencontré les gérants des deux foyers dans plusieurs réunions (l'un d'eux est particulièrement haï par les résidents). Dans une lettre qu'il a adressée à la direction de la Sonacotra, Perlot a écrit : *« A l'occasion d'une réunion avec messieurs Santini et Laroche (deux gérants) et votre responsable régional de l'Est sur ces problèmes, j'avais avancé l'idée de pratiquer l'opération tiroir sur ces gens (sic !) ; cette proposition reste valable ».*

Il s'agit du décloisonnement des chambres au foyer Bienfait. Pendant cette opération, l'opération-tiroir serait : où va-t-on loger les 150 résidents dont les chambres vont être décloisonnées ? La municipalité a toujours ménagé la Sonacotra. Par exemple, sur les foyers Henry-Gand, qui sont des foyers Sonacotra. Ce foyer a brûlé l'an dernier. La municipalité disait que c'était des foyers dont les matériaux étaient à peu près les mêmes que ceux du CES Pailleron, mais jamais le nom de la Sonacotra n'a été prononcé. (Malgré certaines pratiques discutables, les comités de résidents ont rencontré à plusieurs reprises les représentants de la municipalité, du PCF, du PS, de l'UL-CGT, de l'UIS-CFDT, afin de renforcer le soutien à la lutte).

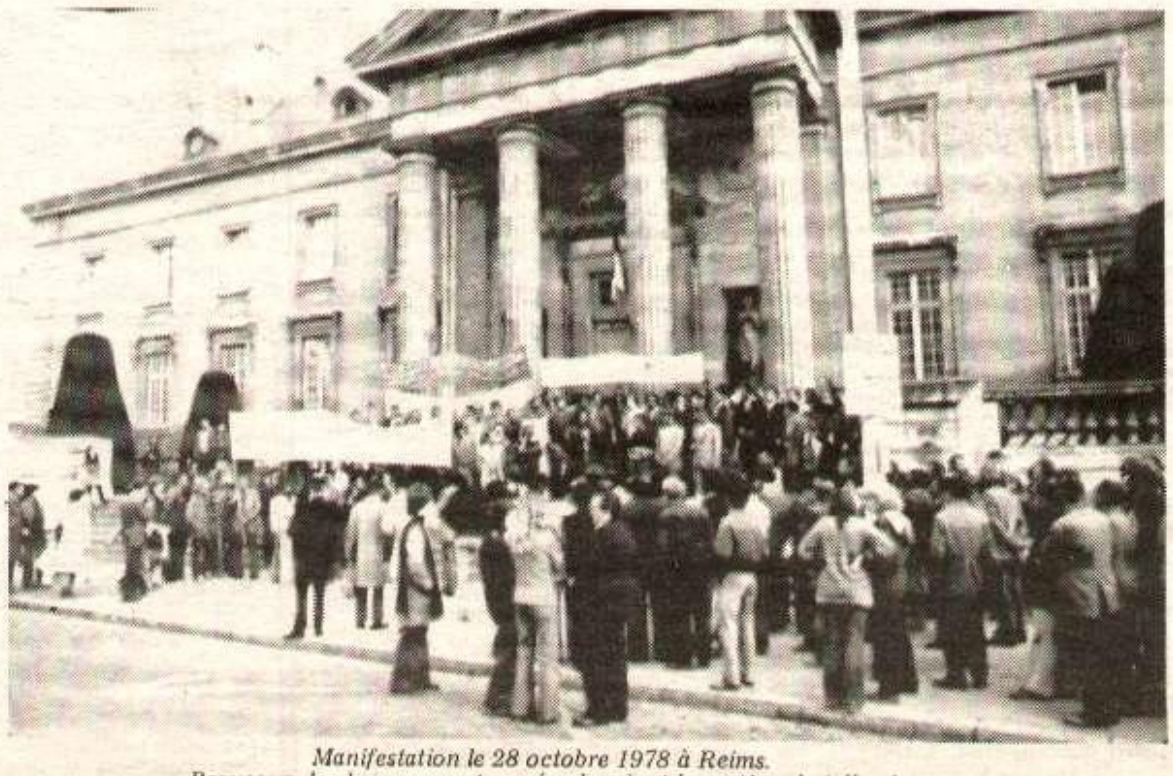

Manifestation le 28 octobre 1978 à Reims.
Beaucoup de choses se sont passées depuis et le soutien s'est élargi.

Elargir le soutien

HR : Des camarades dans la CGT ont eu des discussions avec les responsables de l'UL et de la commission immigrée pour un soutien. Les arguments donnés pour faire trainer les choses ont été d'abord : " C'est manipulé par les gauchistes ". *Comme ça ne passait pas, c'était :* " On ne sait pas ce qui s'y passe, si c'est majoritaire ou démocratique ". *Autre argument de ces responsables qui doit certainement se retrouver dans la tête de pas mal de travailleurs français :* "C'est pas une lutte, c'est pas une grève parce qu'ils ne paient pas leur loyer. On ne peut pas soutenir les résidents ".

R : Qu'est-ce que tu veux qu'on fasse. Si on paye notre loyer, on ne peut rien faire, on ne peut pas lutter. On ne refuse pas de payer, on cesse de payer tant qu'on n'aura pas nos revendications. La grève des loyers, c'est pas comme une grève dans une usine. Elle n'est pas reconnue par la loi mais c'est une grève parfaitement légitime dans le contexte des prestations de service fournies par la Sonacotra. Il est normal de ne pas payer son loyer quand on est réduit à une vie de caserne. Nous avons, en effet, des conditions de vie et de surveillance qui sont absolument scandaleuses et qui relèvent de la caserne ou de la pension de gosse.

– HR : La question qui se pose maintenant, c'est d'élargir le soutien en faisant comprendre aux travailleurs français pourquoi votre lutte est juste.

R : Entre autres grâce au travail du comité de soutien, à la manifestation du 14 mars devant le tribunal, il y a eu 500 personnes pour nous soutenir, des sections syndicales, des partis politiques derrière notre bannière et non sous leur étiquette propre. Ils ont rejoint la bannière de la lutte des Sonacotra et ça c'est positif. C'est entre autres grâce au travail du comité de soutien depuis 7 mois.

Il y a des gars à la base de la CGT qui ont poussé la CGT à nous rencontrer et la CGT a fait une petite marche arrière... C'est un point positif pour nous d'avoir pu rencontrer la CGT.

Dans ma section syndicale, c'est accueilli favorablement par les délégués. De même, Tiss-Métal, Schlumberger, les cheminots d'Epernay, la CFDT-Santé, l'UIS-CFDT...

Le comité de soutien le plus proche, le vrai comité de soutien, celui que vous représentez, est plutôt favorable à la grève totale des loyers ; par contre, plus on s'éloigne vers le PS ou le PC, on se rend bien compte qu'ils ont leurs façons d'envisager la lutte et qu'ils ne sont pas toujours d'accord avec nous : ils contestent politiquement le Comité de coordination, ils trouvent que la grève totale des loyers n'est pas légale et, par conséquent, qu'il faut vite régler ça. Par conséquent, ce soutien des autres partis politiques et des syndicats me parait plus lointain. Déjà maintenant, nous essayons de leur faire changer leurs manières de voir.

Il faut aussi réfléchir aux moyens de lutter contre des expulsions qui deviendraient effectives. Après, il va y avoir une période de rapport de force. Alors comment créer ce rapport de force ici sur Reims ?

* Les intertitres sont de la rédaction